

FLEURY



Lys Infos

L'ESSENTIEL DE FLEURY



Juillet 2019 - n° 23





EDITORIAL



Sommaire

- 3 L'essentiel de Fleury
- 4-5 Ils ont délibéré
- 6-7 Budget
- 8 Elections européennes
- 9 Commissions
- 10 Assainissement
- 11 EPCI
- 12 Visite Lussacois
- 13 Sivom de Pouilly-Fleury
- 14 Périscolaire
- 15-18 La petite plume
de Marc Chagall
- 19-27 Associations
- 27 Brèves
- 28-30 Revus de Presse
- 31 Esprit Citoyen
- 32-33 Passion : photographie
- 34 Les élus minoritaires
- 35 Jeux
- 36 Agenda et Associations

MAIRIE

13, rue Gérard Mansion 57420 FLEURY
Tel 03 87 52 67 59 Fax 03 87 52 59 22
E-mail : mairie@fleury.fr
Site Internet : www.fleury.fr

Heures d'ouverture

Lundi de 08h30 à 12h00
Mardi de 08h30 à 12h00
Mercredi de 08h30 à 12h00
Jeudi de 08h30 à 12h00
Vendredi de 08h30 à 12h00
et de 14h30 à 18h30

SIVOM de Pouilly-Fleury

21 chemin de Metz 57420 Fleury
Tel 03 87 57 18 37

Accueil du public : mercredi de 13h à 17h

Accueil téléphonique :

lundi de 13h à 16h30 ;
mardi et jeudi de 8h à 12h15

Courriel :

secretariat@sivomdepouillyfleury.fr

Lys Infos, Magazine, édition n°23

Édité par la Mairie de Fleury à 600 exemplaires
Directeur de publication : Jean-Paul Eckenfelder
Rédacteur en Chef : Gilles Vavrille
Rédaction : Commission information et Presse
Gilles Vavrille, Brigitte Langlois, Blandine Sutter
Conception et réalisation : Mairie de Fleury

Chères Fleuriennes, chers Fleurians.

Comme chaque année avant les vacances, voici le nouveau Lys Infos qui présente l'actualité de cette première moitié de l'année 2019.

Une fois encore, vous pourrez constater que les taux d'imposition n'ont pas augmenté cette année. C'est le fruit d'une gestion rigoureuse. Cela n'empêche pas d'avoir une politique dynamique dans beaucoup de domaines : désendettement, investissement, aménagement urbain et paysager.

Les travaux de la rue de la Forêt et du Domaine de la Tour sont achevés. L'aménagement paysager va rendre ce secteur plus agréable. Pour améliorer et assurer la sécurité des riverains, des équipements permettant de maîtriser la vitesse et une signalisation adaptée vont être installés.

La réfection des courts de tennis va se terminer, elle permettra aux joueurs de pratiquer ce sport, en compétition ou en loisirs, dans d'excellentes conditions.

Fleury a été labélisée "Commune Nature" avec la distinction "deux libellules" en reconnaissance de nos pratiques de préservation de l'environnement et tout particulièrement en matière de non utilisation de produits phytosanitaires.

En juin, dans le cadre du jumelage avec la commune de Lussac-les-Eglises, nous avons reçu Daniel Maitre, Maire de Lussac-les-Eglises, des membres de son conseil municipal accompagnés d'habitants du village et ce dans le but de consolider nos liens et faire connaître notre belle région.

En parcourant ce nouveau numéro, vous trouverez d'autres informations sur la vie communale, sportive, associative qui agrémentent notre quotidien.

Je vous souhaite une agréable lecture de ce numéro 23 et de belles vacances.

Professions Libérales

Orthophonistes

Delphine FONTENEAU, Christelle CAMPANILE,
Alexia CLARA, Marion ODILLE, Julie LANG et
Maryne CARRICONDO : 4B, route Nationale
Tél. 03 87 57 16 37

Kinésithérapeutes

Laetitia NOIRÉ et Lucie LALLEMENT
28 A, rue Gérard Mansion Tél. 03 87 38 02 84

Ostéopathe

Hélène LAMBRECH - Ostéopathe D. MROF
28 A, rue Gérard Mansion Tél. 03 87 35 07 95
osteolambrech@gmail.com ;
www.osteolambrech.fr

Micro-crèche Crechendo

9 Chemin de Metz Tel: 03 87 29 27 50
Tel : 03 87 29 27 50

Restauration et Alimentation

Boulangerie ZIMMER

15, rue Gérard Mansion Tél. 03 87 55 22 05
(Tous les matins de 6h30 à 12h25 sauf le mardi)

Café "LE COUARAIL"

28, Rue Gérard Mansion Tel 03 87 39 33 21
Mardi, mercredi : 7h45 à 13h - 18h à 22h30
Jeudi : 7h45 à 13h ; vendredi : 7h45 à 13h - 18h à 2h
Samedi et dimanche : 9h à 13h - 18h à 2h

CARO'PIZZA (Pizza - traiteur)

7B route Nationale Tel 06 73 84 82 08

Epicerie fine Italienne : SAN LEONE

7B route Nationale Tel : 07 76 11 53 00
Ouvert du mardi au jeudi de 10h à 13h et 15h à 19h30
et vendredi - samedi de 10h à 19h30

Restaurant L'AUBERGE FLEURIE

11, rue Gérard Mansion Tél. 03 87 52 59 93
Fermée : Lundi, jeudi soir et dimanche soir

Torréfacteur Laurent WOLFF

4, rue Nationale Tél. 03 87 52 63 41
(vente aux particuliers du lu. au ve. de 7h30 à 12h30)

Chambre d'Hôtes

La FLEUR BLEUE

Mme Kinzelin - M. Ragot
3 rue de Lorraine
Tel : 06 33 37 60 61

Artisans et indépendants

Architecte D.P.L.G. Vincent CALMES

9, rue Gérard Mansion Tél. 03 87 52 59 30

Coiff'El Création

11, rue des Roses Tél. 03 87 52 53 97

Christian RENOV

Menuiserie/ébénisterie/parquets...
Christian HAFNER 2 rue des Pervenches
Tél. 03 87 52 52 43 / 06 36 22 23 87

Entreprise Jean-Louis WILLAUME

Maçonnerie
4, rue du Moulin Tél. 03 87 52 64 71

Entreprise CUCCI Martin

Carrelage peinture
26 bis rue Mansion
Tél 06 60 05 74 16 / 09 66 90 40 45
Martin.cucci@gmail.com

Garage Laurent MIEDICO

Agent RENAULT
5, rue Nationale Tél. 03 87 52 53 80

BATI WAT SARL

Terrassement/ gros œuvre/charpente...
3 rue des Jardins Tél. 06 89 65 18 24
www.batiwat.fr / watbledyannick@aol.fr

Auto entreprise LECLERC Claude

Plombier, chauffagiste, sanitaire ;
21 rue Mansion
Tél. 06 99 75 18 74 / gamac1@free.fr

A2C sécurité incendie -

Christian SIMON
Matériel de sécurité incendie – signalisation sécurité
5, chemin de Metz
Tél. 03 87 55 88 39 - 06 08 00 17 37
contact@a2c-incendie.fr - www.a2c-incendie.fr

LEWIS TOITURE

10, rue Lucien Albert
Tél. 03 54 44 71 35 / lewis.toiture@sfr.fr

BUBBLE-BE

Agence de communication et évènementiel
7, Domaine de la Tour Tel. 06 18 18 24 65
info@bubble-be.fr site : www.bble-be.fr

SARL HOME PEINTURE

Peinture intérieur, papiers peints, ravalement, isolation thermique par extérieur
8 rue du Patural Tel : 03 87 55 48 28-06 60 10 95 26
homepeinture57420@orange.fr

DBOSSL Kevin Kratz

Débosselage sans peinture
4, rue du Gros Chêne Tel : 07 86 48 49 04
www.dbossl-auto.fr

Séance du 21 mars 2019

Compte administratif M14, exercice 2018 : Monsieur le Maire, ne pouvant assister au vote de son compte administratif, se retire pour le vote.

Le Conseil nomme Mme Leclerc, Présidente de séance. Mme Leclerc présente le compte administratif M14. Le Conseil Municipal, après avoir approuvé à la majorité (7 pour, 3 contre) le compte administratif M14 de l'exercice 2018 affichant les résultats suivants :

Section de fonctionnement : excédent de 330 090.80 €.

Section d'investissement : déficit de 319 948.32 €.

Reste à réaliser, section d'investissement : excédent de 137 100.00 €.

Décide d'affecter en section d'investissement, article 1068, la somme de 182 848.32 € et de porter en report à nouveau en section de fonctionnement la somme de 147 242.48 €.

Compte administratif M49, exercice 2018 : Monsieur le Maire, ne pouvant assister au vote de son compte administratif, se retire pour le vote.

Le Conseil nomme Mme Leclerc, Présidente de séance. M. Vavrille présente le compte administratif M49. Le Conseil Municipal, après avoir approuvé à la majorité (10 pour) le compte administratif M49 de l'exercice 2018 affichant les résultats suivants :

Section d'exploitation : excédent de 66 732.26 €.

Section d'investissement : excédent de 7 051.23 €.

Décide de porter en report à nouveau en section de fonctionnement la somme de 66 732.26 €

Comptes de gestion M14 et M49, exercice 2018 : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité, décide d'approuver les comptes de gestion, M14, exercice 2018 (9 pour, 3 contre) et M49, exercice 2018 (12 pour).

Tarifs columbarium : Le Conseil Municipal, après délibération et à la majorité (12 pour), décide, de maintenir les prix en vigueur actuellement pour le columbarium n°3.

Convention relative à la mission d'assistance technique à l'exploitation des stations d'épuration (SATESE) : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (12 pour), accepte la convention de mission d'assistance technique dans le domaine de l'assainissement collectif, dans le cadre du SATESE (Service d'Assistance Technique à l'Exploitation des Stations d'Épuration) du Département de la Moselle avec Moselle Agence Technique, du 21 mars 2019

jusqu'au 31 décembre 2019, dont le montant annuel est fixé à 0,50 € par équivalent habitant pour l'année 2019 et autorise le Maire à signer cette convention.

Approbation du rapport 2018 de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) : La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté de Communes du Sud Messin a pour mission de procéder à l'évaluation du montant des charges financières transférées à l'EPCI et correspondant aux compétences dévolues à celui-ci. C'est ainsi que la CLECT s'est réunie le 11 février 2019, pour examiner les points contenus dans le rapport joint et portant sur les compétences suivantes : « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » - « Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités ». Au regard de ces éléments, après en avoir délibéré et à la majorité (12 pour), le Conseil Municipal décide : (...), D'APPROUVER le rapport de la CLECT en date du 11 février 2019.

Désignation d'un délégué au SIVOM de Pouilly-Fleury : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (12 pour), décide de nommer M. Gilles Vavrille délégué du SIVOM de Pouilly-Fleury en remplacement de Mme Sandrine SANDRAS, Conseillère Municipale démissionnaire.

Séance du 3 avril 2019

Taux d'imposition 2019 des 3 taxes directes locales : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (12 pour), décide de fixer comme suit les taux d'imposition des 3 taxes directes locales 2019, avec une baisse du taux de la taxe foncier bâti :

Taxe d'habitation : 19,78 %

Taxe foncier bâti : 12,00 %

Taxe foncier non bâti : 43,76 %



Retrouvez les comptes rendus complets sur notre site
www.fleury.fr
 à la rubrique : *vie municipale/comptes rendus*

Ils ont délibéré

Subventions de fonctionnement 2019 : Le Conseil Municipal, après délibération et à la majorité (9 pour, 3 contre), décide d'allouer les subventions 2019 suivantes :

Kany-Club : 250 €

Association Sportive Tennis Badminton : 850 € et 300 € pour les feux de la St Jean sous réserve de leur réalisation

Chorale "La Villageoise" : 500 €

Sport Culture Loisirs : 450 €

Sport pour Tous : 450 €

Fleury-Loisirs : 450 €

Fleury Football Club : 850 €

Association Indépendante des Parents d'Élèves : 500 €

Les Compagnons de la Tour St Nicolas de Fleury : 300 €

Prévention Routière : 100 €

Union des Combattants : 150 €

Restos du Cœur : 300 €

Comité des Fêtes : 550 €

Budget primitif M14, exercice 2019 : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (9 pour, 3 contre) décide d'adopter le budget primitif M14, exercice 2019, qui s'équilibre à :
850 975 € en fonctionnement et
643 875 € en investissement.

Budget primitif M49, exercice 2019 : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (9 pour, 3 abstentions), décide d'adopter le budget primitif M49, exercice 2019, qui s'équilibre à :
134 640 € en exploitation et
80 095 € en investissement.

Transfert des compétences eau et assainissement : Le Conseil Municipal, entendu M. le Maire, conformément à la loi 2018-702 du 03 août 2018 parue au JO du 05 août 2018, vu la loi n° 2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation du Territoire de la République, (NOTRe), considérant la possibilité qui est donnée aux communes membres d'une communauté de communes qui n'auraient pas déjà transféré leurs compétences EAU et ASSAINISSEMENT de s'opposer au transfert de ces deux compétences avant le 1^{er} juillet 2019 pour le différer au 1^{er} janvier 2026, considérant que le transfert devra être obligatoire à cette date et qu'il ne sera plus possible de s'y opposer, après délibération et à la majorité (12 pour), décide de différer le transfert des compétences EAU et ASSAINISSEMENT de la commune au 1^{er} janvier 2026 à la Communauté de Communes du Sud Messin, autorise le Maire à signer tout document se rapportant à

ce dossier.

Séance du 17 juin 2019

Salle Polyvalente : Le Conseil Municipal, après délibération et à la majorité (9 pour, 3 contre), décide de verser une subvention exceptionnelle de 5 000 € au Comité de Gestion de la Salle Polyvalente de Fleury afin de combler une partie du déficit de fonctionnement.

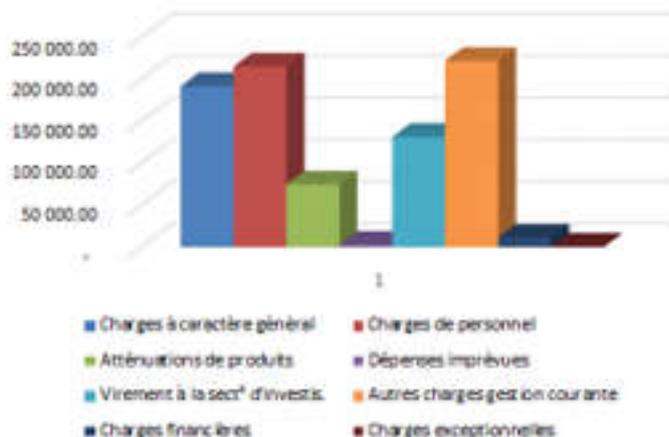
Reversement des indemnités pour frais de tenue d'assemblées électorales : Le Conseil Municipal, après délibération et à la majorité (12 pour), décide de reverser toutes les indemnités versées à la Commune pour frais de tenue des diverses assemblées électorales, à compter du 1^{er} janvier 2019, au Secrétaire de Mairie.

Demande de subvention au titre de l'AMISSUR : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (12 pour) adopte le projet de fourniture et pose de coussins berlinois, de panneaux de signalisation et de passages piétons correspondant, rue de la Forêt, pour un montant de 6 176 € HT, décide de solliciter une subvention de 1 852.80 € au titre de l'Aide Mosellane aux Investissements Spécifiques à la Sécurité des Usagers de la Route (AMISSUR) auprès du Conseil Départemental...

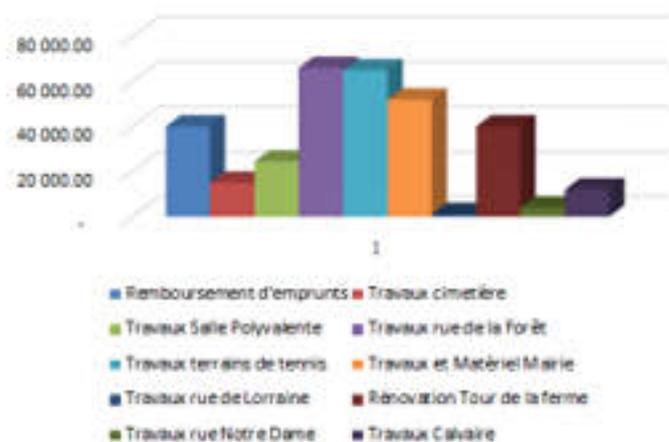
Modification des statuts de la Communauté de Communes du Sud Messin - Transfert de la compétence facultative « accueil péri-extrascolaire, halte-garderie parentale » à l'ensemble du périmètre de la Communauté de Communes : ...Après en avoir délibéré et à la majorité (12 pour), le Conseil Municipal décide d'approuver la modification des statuts de la Communauté de Communes du Sud Messin par le transfert, à compter du 1^{er} septembre 2020, de la compétence facultative « Accueil péri-extrascolaire, halte-garderie parentale : étude et diagnostic en matière de petite enfance et de jeunesse à l'échelle du territoire de la Communauté de Communes. Signature, animation et coordination du contrat enfance jeunesse et de la convention d'objectifs et de financement avec la CAF ou de tout autre dispositif qui viendrait s'y substituer et mise en œuvre de ceux-ci dans la limite des compétences figurant aux présents statuts. Création ou aménagement et gestion d'établissements et de services d'accueil, le cas échéant en partenariat avec des associations : accueil périscolaire existant ou à créer, accueil extrascolaire existant ou à créer, halte-garderie parentale existante ou à créer »....

Dépenses de fonctionnement		BP 2019
011	Charges à caractère général	192 000.00
012	Charges de personnel	215 350.00
014	Atténuations de produits	74 700.00
022	Dépenses imprévues	3 000.00
023	Virement à la sect* d'investis.	131 625.00
65	Autres charges gestion courante	222 200.00
66	Charges financières	11 400.00
67	Charges exceptionnelles	700.00
	TOTAL	850 975.00
Dépenses d'investissement		BP 2019
16	Remboursement d'emprunts	40 001.68
001	Déficit antérieur reporté	319 948.32
020	Dépenses imprévues	4 425.00
10032	Travaux cimetière	15 000.00
10033	Travaux Salle Polyvalente	24 500.00
10034	Travaux rue de la Forêt	66 000.00
10036	Travaux terrains de tennis	65 000.00
10038	Travaux et Matériel Mairie	52 000.00
10053	Travaux rue de Lorraine	1 100.00
10054	Rénovation Tour de la ferme	40 000.00
10055	Travaux rue Notre Dame	3 900.00
10056	Travaux Calvaire	12 000.00
	TOTAL	643 875.00
Dépenses de fonctionnement		CA 2018
011	Charges à caractère général	172 722.22
012	Charges de personnel	188 512.50
014	Atténuations de produits	74 379.00
65	Autres charges gestion courante	212 710.22
66	Charges financières	13 198.04
67	Charges exceptionnelles	8 323.47
	TOTAL	669 845.45
Dépenses d'investissement		CA 2018
16	Remboursement d'emprunts	52 255.13
10032	Travaux cimetière	11 000.00
10033	Travaux Salle Polyvalente	11 289.02
10034	Travaux rue de la Forêt	263 126.33
10036	Travaux terrains de tennis	97 199.46
10038	Matériel Mairie	97 585.50
10053	Travaux rues Lorraine et Vergers	-
10054	Rénovation de la Tour de la Ferme	98 943.16
10055	Travaux rue Notre Dame	3 100.35
041	Opérations patrimoniales	3 840.00
	TOTAL	638 338.95

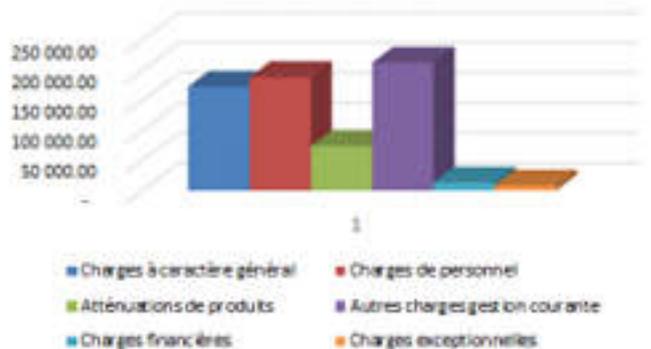
BP 2019 dépenses de fonctionnement



BP 2019 dépenses d'investissement



CA 2018 dépenses de fonctionnement



CA 2018 dépenses d'investissement

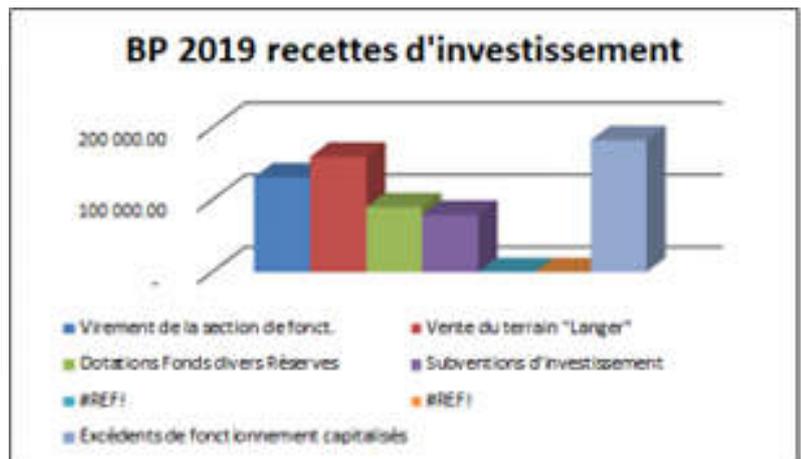


Budget/Recettes

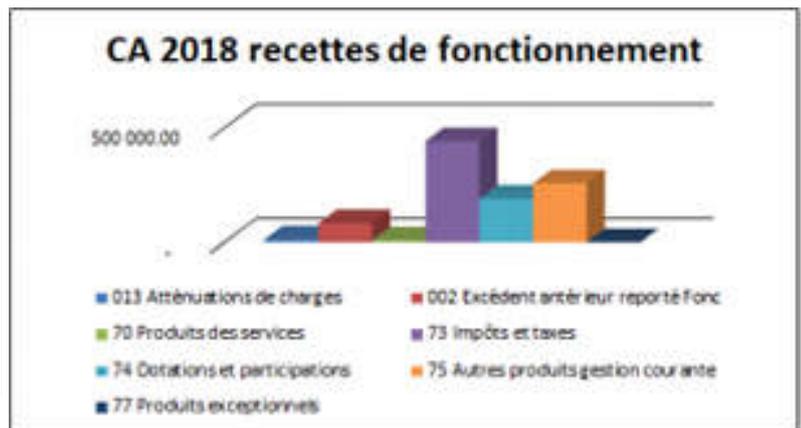
Recettes de fonctionnement		BP 2019
002	Excédent antérieur reporté Fonc	147 242.48
70	Produits des services	7 960.00
73	Impôts et taxes	457 380.00
74	Dotations et participations	170 390.00
75	Autres produits gestion courante	66 000.00
77	Produits exceptionnels	1 500.00
013	Atténuations de charges	502.52
	TOTAL	850 975.00



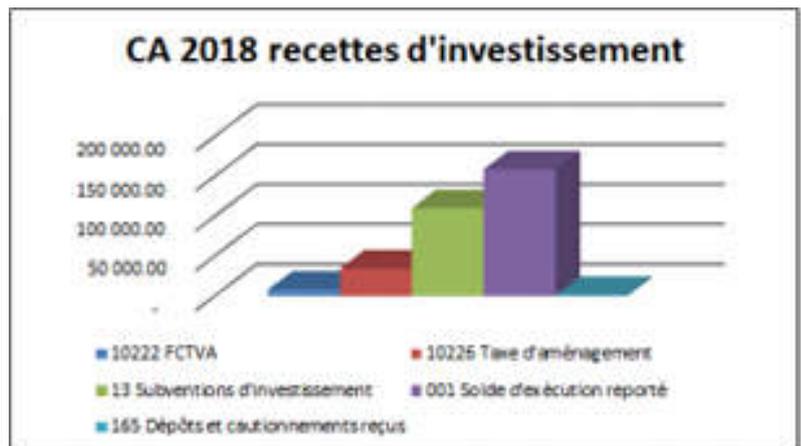
Recettes d'investissement		BP 2019
021	Virement de la section de Fonc	131 625.00
024	Vente du terrain "Langer"	160 000.00
10	Dotations Fonds divers Réserves	90 001.68
13	Subventions d'investissement	79 400.00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	182 848.32
	TOTAL	643 875.00



Recettes de fonctionnement		CA 2018
013	Atténuations de charges	13 596.43
002	Excédent antérieur reporté Fonc	84 722.81
70	Produits des services	9 280.50
73	Impôts et taxes	441 879.49
74	Dotations et participations	191 130.05
75	Autres produits gestion courante	258 186.97
77	Produits exceptionnels	1 140.00
	TOTAL	999 936.25



Recettes d'investissement		CA 2018
10222	FCTVA	8 520.22
10226	Taxe d'aménagement	34 800.47
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 580.00
13	Subventions d'investissement	110 497.21
041	Opérations patrimoniales	3 840.00
001	Solde d'exécution reporté	159 152.73
	TOTAL	318 390.63



Européennes tour unique 26 mai 2019

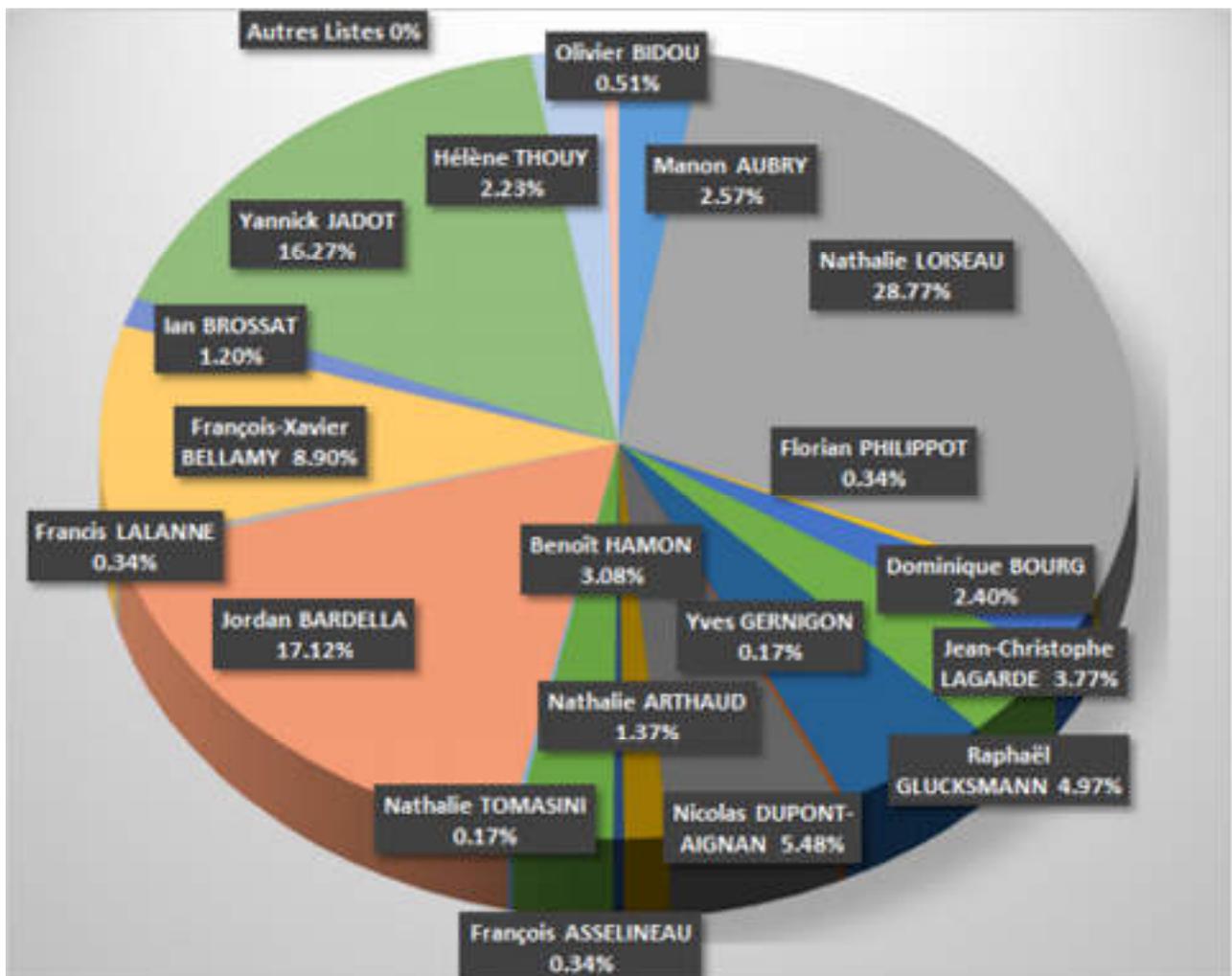
(Bureau de vote de Fleury)



inscrits :	1064
votants :	615
blancs :	1
nuls :	30
exprimés :	584

Manon AUBRY	15	2.57%
Autres listes	0	0.00%
Nathalie LOISEAU	168	28.77%
Florian PHILIPPOT	2	0.34%
Dominique BOURG	14	2.40%
Jean-Christophe LAGARDE	22	3.77%
Raphaël GLUCKSMANN	29	4.97%
Yves GERNIGON	1	0.17%
Nicolas DUPONT-AIGNAN	32	5.48%
Nathalie ARTHAUD	8	1.37%
François ASSELINEAU	2	0.34%

Benoît HAMON	18	3.08%
Nathalie TOMASINI	1	0.17%
Jordan BARDELLA	100	17.12%
Francis LALANNE	2	0.34%
François-Xavier BELLAMY	52	8.90%
Ian BROSSAT	7	1.20%
Yannick JADOT	95	16.27%
Hélène THOUY	13	2.23%
Olivier BIDOU	3	0.51%



Label "Commune nature"



Le 12 juin 2018, le maire de Fleury, suite à une délibération du conseil municipal, signait la charte régionale d'entretien et de gestion des espaces communaux publics.

Cette charte traduit l'engagement volontaire de la commune dans une démarche progressive et continue ; l'objectif final est de ne plus utiliser de produits phytosanitaires.

Depuis une dizaine d'année, la commune a fait le choix de ne plus utiliser ce type de produits.

Pour obtenir le label « Commune nature », il était nécessaire également d'établir un plan de gestion différencié des espaces communaux. Ce plan a permis de répertorier les différents espaces, de décrire les méthodes d'entretien employées, le

temps imparti et l'impact de ces tâches sur l'environnement.

La commune a retenu plusieurs axes d'amélioration : désherbage manuel, utilisation des déchets végétaux comme le mulching, l'implantation de plantes vivaces, les tontes raisonnées etc. Ils ont été évalués lors d'un audit officiel qui nous a permis d'obtenir la distinction de 2 libellules.



Au cours de la cérémonie de remise des labels "Commune Nature", le mardi 26 mars 2019 au NEC à Marly, 112 communes ont été labellisées. La commune de Fleury a obtenu la distinction de deux libellules sur les trois possibles. Elle traduit la reconnaissance du travail et des méthodes mises en place par la municipalité et surtout l'implication sans faille des employés communaux. A Fleury, ma "commune sans pesticide", c'est un engagement fort pour le respect de notre environnement et la préservation de la biodiversité.

Label "Villes et villages fleuris"

Ce Label récompense l'engagement des communes en faveur de l'amélioration de la qualité de vie et la stratégie globale d'attractivité mise en place à travers le fleurissement, le paysage et le végétal.

Plusieurs critères sont évalués :

- La démarche globale de valorisation communale par le végétal et de fleurissement.
- Les actions d'animation et de promotion de cette démarche auprès de la population, des touristes et des acteurs pouvant être concernés.
- La présentation du patrimoine végétal et du fleurissement.

Les communes déjà labellisées sont contrôlées tous les trois ans par le jury régional pour les communes classées de "une à trois fleurs".

Un nouveau dossier a donc été constitué cette année. Le jury visitera notre commune fin juin et se prononcera en octobre sur le maintien du niveau "deux fleurs" pour Fleury.



Préservation de la ressource en eau

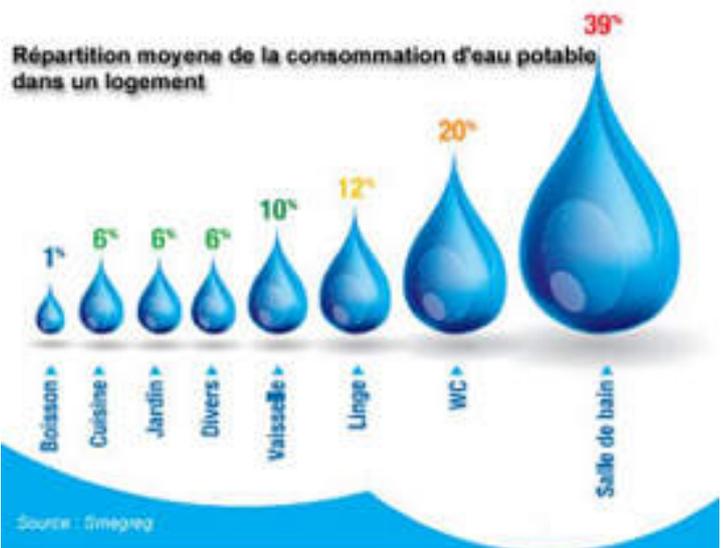
Pour nous et les générations futures, il est incontournable de préserver cette précieuse ressource.

Nous devons en être les acteurs, chacun à notre niveau.

La gestion repose sur de nombreux points qu'il faut maîtriser et constamment contrôler.

Tout d'abord, dans nos modes de consommation :

Pour les jardiniers : récupérer l'eau de pluie, réduire et pratiquer les arrosages aux heures les plus appropriées c'est-à-dire le soir ou tôt le matin quand l'évapotranspiration est moins forte (un long arrosage hebdomadaire vaut mieux qu'un bref arrosage quotidien). De plus, les plantes développeront leurs racines plus en profondeur, elles seront moins sensibles à la sécheresse.



A la maison, des économies substantielles peuvent également être faites en pratiquant des gestes simples : prendre une douche plutôt qu'un bain, installer un pommeau de douche économique, une chasse d'eau à deux boutons, vérifier régulièrement les installations pour éviter les fuites et les réparer rapidement, éviter de laisser couler l'eau inutilement et choisir des appareils économes.

Préserver l'eau c'est aussi **éviter de polluer les sols** et de fait les nappes phréatiques : ne plus utiliser de produits phytosanitaires (la commercialisation et la détention de produits phytosanitaires à usage non professionnel sont interdites depuis le 1^{er} janvier 2019). A noter que les produits de biocontrôle, qualifiés à faible risque ou dont l'usage est autorisé dans le cadre de l'agriculture biologique peuvent être utilisés.

A ce propos, il ne faut surtout pas se débarrasser de ces produits dans les poubelles ou les jeter à l'égout : la station d'épuration n'est pas faite pour traiter ce genre de pollution. La solution consiste à simplement les déposer à la déchèterie qui se chargera de confier ces produits chimiques à une société de traitement spécialisée.

Notre station d'épuration est un des maillons essentiels à la préservation de la ressource en eau. Pour cela, il faut là aussi adopter des comportements responsables. **Il est important de ne pas jeter n'importe quoi dans les égouts** : les produits chimiques tuent la flore bactérienne qui participe au traitement des eaux usées, les lingettes engorgent le réseau d'égouts, endommagent les pompes voir même les détruisent.

Le traitement des eaux usées, avant rejet dans le milieu, est impératif pour éviter la dégradation de ce dernier, conserver son aptitude à fournir une eau de qualité et préserver la biodiversité.

Tout repose sur nos comportements, nous devons être des acteurs actifs et attentifs à cette problématique.



La Communauté de Communes du Sud Messin apporte un soutien sur son territoire au programme national "Habiter mieux", par le biais d'un partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et le Centre d'Amélioration du Logement de la Moselle (CALM).

Il s'agit d'un dispositif dédié à l'amélioration de l'habitat, porté par l'ANAH. Le programme s'adresse aux propriétaires occupants et bailleurs disposant de ressources modestes et qui souhaitent réaliser des travaux de rénovation énergétique et/ou liés à la perte d'autonomie, ainsi que des travaux lourds pour réhabiliter un logement dégradé.

Les porteurs de projets éligibles peuvent ainsi bénéficier d'un accompagnement de la part d'un technicien du CALM qui les aidera dans l'ensemble de leurs démarches : étude de devis, subventions, aides bancaires disponibles, exonérations fiscales, etc.

En outre, dans le cas d'un dossier répondant aux conditions d'éligibilité au programme "Habiter mieux", la CC du Sud Messin apporte un complément de financement aux subventions octroyées par l'ANAH.

Cette aide complémentaire est fixée à 500 € par logement.

Pour vérifier votre éligibilité et disposer de toutes les informations :

Centre d'Amélioration du Logement de la Moselle (CALM) Tél. 03 87 75 32 28 www.calm-logement.fr

COLLECTE DES RECYCLABLES : RAPPEL DES CONSIGNES

Pour les 34 communes membres de la Communauté de Communes du Sud Messin, la collecte des recyclables (sacs jaunes) est effectuée en porte-à-porte toutes les 2 semaines. Dans le sac jaune, on met les bouteilles et flacons en plastique, les emballages métalliques, les briques et emballages carton alimentaires ainsi que les papiers.

Les cartons autres que les emballages alimentaires ne doivent pas être présentés lors de la collecte des recyclables (ni dans le sac jaune, ni à côté). En effet, afin de respecter la filière de recyclage, ces cartons sont à déposer en déchèterie, où une benne spécifique est à disposition des usagers.

Service déchets de la Communauté de Communes du Sud Messin
2 rue Pilâtre de Rozier – 57420 GOIN
Tél. 03 87 38 04 10 – Mail : dechets@sudmessin.fr



Elle n'est pas plus grande qu'une boîte d'allumettes, mais elle peut vous sauver la vie ! De nombreux départements l'ont déjà adoptée, la boîte Lions Sos est disponible dans les pharmacies .

Alors, ça consiste en quoi ? Lorsque les sapeurs-pompiers interviennent chez les personnes seules, isolées, victimes de malaises et parfois inconscientes, leur tâche est souvent très difficile. Dans l'impossibilité d'établir un dialogue avec la personne et d'identifier la pathologie dont elle souffre, les urgentistes ou pompiers, n'ont pas connaissance du dossier médical, des médicaments prescrits et des traitements en cours.

« Chaque minute compte »

L'idée de la petite boîte consiste à regrouper les informations essentielles relatives à l'identité et à la santé du patient dans un formulaire placé dans une petite boîte. Celle-ci est rangée dans la porte du réfrigérateur de la maison. Un autocollant Lions Sos, au dos de la porte d'entrée, indique aux services d'urgence qu'ils vont trouver les informations nécessaires dans cette boîte.

Pourquoi le frigo ? Parce que c'est l'équipement commun à tout logement. **« Dans l'urgence, chaque minute compte, toute décision retardée, toute méprise par manque d'informations peut aggraver la situation du patient »**, explique le Lions club.

Le projet a été initié par le Lions Club international.



Il y a presque 80 ans, des habitants de Fleury furent expulsés par l'Allemagne nazie et embarqués dans des trains à Metz pour une destination inconnue. Ils furent alors séparés et accueillis dans deux villages différents, Nauviale en Aveyron et Lussac-les-Eglises en Haute-Vienne.

Depuis maintenant une décennie, un travail de mémoire a été engagé par les trois communes. Dans un premier temps, il s'est concrétisé par le jumelage de notre village avec celui de Lussac-les Eglises en 2013. Une délégation de Lussacoise et de Lussacois avec à sa tête leur maire, Daniel Maitre, a été reçue à Fleury du 30 mai au 02 juin 2019. Au cours de cette visite, ils ont pu découvrir et apprécier notre beau village ainsi que ses environs.

Cette rencontre est venue consolider les liens tissés lors du jumelage. La motivation reste la même : à travers de nouveaux projets, faire perdurer ce lien si particulier entre nos deux communes.

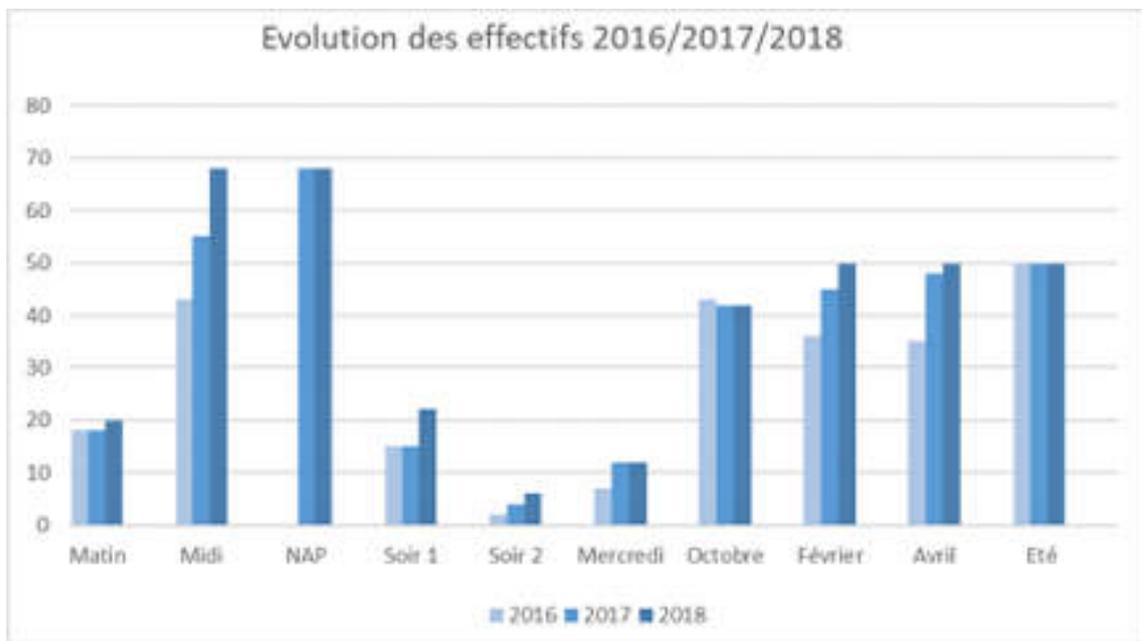




Désormais, une réunion des membres du comité de pilotage de l'accueil périscolaire est organisée chaque année. Elle permet d'évaluer et de faire le point sur la saison passée ainsi que le premier semestre de l'année en cours.

Un point a été fait sur l'accueil de midi, devenu problématique. De manière récurrente, la limite de capacité et de service est atteinte. Les enfants ne disposent pas d'un temps suffisant pour déjeuner, le rythme est très rapide. Seule la solution d'organiser deux services distincts pourrait remédier à ce problème. Celle-ci ne pouvait être

envisageable qu'en cas d'extension de la durée de pause méridienne.



Après discussion et la prise en compte des différentes données, les membres du COPIL présents ont alors décidé d'engager une réflexion sur la modification des rythmes quotidiens. Puis, lors du conseil syndical de juin, les membres du SIVOM ont voté l'augmentation de la pause méridienne à 2 heures, avec pour objectifs :

- D'assurer l'accueil optimal et sécurisé des enfants ;
- D'améliorer l'accompagnement des enfants sur le temps du déjeuner ;
- De rendre ce moment agréable et convivial, permettant également le développement de l'autonomie ;
- D'encourager la participation des enfants à des activités permettant une véritable coupure, un temps de détente et de loisirs pour les enfants.
- D'augmenter la capacité d'accueil

A la rentrée de septembre, de nouveaux horaires scolaires seront donc appliqués :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h15 - 11h45 et 13h45 - 16h15.

Sur les périodes de vacances, les effectifs sont en hausse. Les taux maximaux d'encadrement étant atteints, des listes d'attente sont désormais établies avant chaque période de vacances. La réservation se fait par ordre d'arrivée de la fiche d'inscription.

Le nombre d'inscription à l'école maternelle est en hausse et entrainera l'ouverture d'une troisième classe en septembre 2019.

Dis, on fait quoi après l'école ?

On va au périscolaire pour :

Découvrir de nouvelles activités artistiques, culturelles, sportives...

Créer, inventer, jouer, apprendre...



A travers des jeux, des activités, des bricolages, des ateliers cuisines, des sorties ou tout simplement des gestes du quotidien...



Quand ?

En période scolaire : de 7h30/8h30, de 12h/13h30 et de 16h/18h30

Le dossier d'inscription 2019/2020 disponible à l'accueil ou inscription possible sur le portail de Bel'ami.

Tous les mercredis durant la période scolaire, l'équipe propose des "mercredis récréatifs".



Pour se détendre en ce milieu de semaine, elle propose des jeux collectifs, de nombreuses animations, des ateliers, tels que des ateliers cuisine ou yoga que les enfants aiment particulièrement. Une à deux fois par trimestre, une sortie extérieure est également organisée. Les enfants se sont ainsi rendus au cinéma visionner le film " Drago 3" et ont également pu découvrir le monde des abeilles lors d'une visite au rucher école de Montois - Flanville.

Rires, belle ambiance et convivialité sont les mots d'ordre de ces mercredis récréatifs.

Les mercredis :

Accueil de 7h30 à 9h, le matin avec repas de midi, l'après-midi seule ou en journée complète. Le planning des activités est affiché sur la porte du périscolaire et donné sur demande.





Ecole maternelle

Le vendredi 10 mai, toute l'école maternelle s'est rendue à la ferme pédagogique de Dédeling pour découvrir le monde animal : basse-cour , lapins, moutons et agneaux.....



Dans le cadre du projet d'école, les 2 classes de la maternelle se sont lancées dans le jardinage. Avec l'aide des employés communaux, pour l'aménagement extérieur et de l'AIPE, pour l'achat de plants ; les enfants ont planté des citrouilles, des radis, des tomates et des tournesols. Ce projet va s'étoffer au fils des mois pour le plus grand plaisir des jardiniers en herbe.

Actualités de l'école élémentaire Marc Chagall

A la rentrée des vacances d'hiver, les élèves de CP/CE1 et CE1/CE2 sont allés dans les Vosges à Xonrupt pour profiter d'une journée « jeux dans la neige ». Des glissades en luge le matin ont réjoui les élèves. L'après-midi, sous la conduite d'un guide, une randonnée en raquettes leur a permis de prendre connaissance de la flore et la faune vosgienne. Une sortie appréciée par tous, sous un agréable soleil printanier.



Puis, quelques jours ensuite, ce sont les CM1 et CM2 de la classe de Madame Cramatte qui sont partis six jours en classe de neige à Arvieux en Queyras pour un séjour mêlant la pratique du ski et la découverte du milieu montagnard.

A la découverte de notre passé

En janvier, les CE2-CM1 avaient déjà étudié le mode de vie des Gallo-Romains de Divodurum au musée de la Cour d'Or.

En mars, l'étude de la ville médiévale de Metz s'est terminée aux Archives Départementales, avec l'étude des sceaux. Ce fut l'occasion pour les enfants de rencontrer un sigillographe, de voir d'authentiques documents et de rédiger un texte à la plume scellé par un sceau personnalisé.

Le sigillographe,



Un document authentique



Un sceau personnalisé

Un banquier dans ma classe

Pour la deuxième année consécutive, le directeur a invité à l'école un banquier. Les élèves de CE2 et CM1 de Madame Omarini ont ainsi pu découvrir les rouages élémentaires de la finance et de l'économie à travers les situations ludiques d'un jeu de plateau. Les élèves ont pu bénéficier des conseils du professionnel, en l'occurrence une chargée de clientèle, et faire part de leurs réflexions souvent pleines de bon sens. Cette action s'inscrit dans le cadre d'actions menées par la Fédération Bancaire Française.

Pour des raisons de neutralité commerciale, aucune mention de l'établissement bancaire n'a été portée à la connaissance des élèves.



Voyage vers les étoiles

Une première pour les élèves de Pouilly Fleury : la découverte du planétarium d'Epinal !

Tous les élèves de Mme Omarini avaient rendez-vous à la gare de Metz pour débiter leur voyage vers Epinal.

Au programme de la journée :



découverte du système solaire et réalisation de la maquette des planètes (respect des tailles et couleurs).



constellations dans le planétarium



représentation des phases de la Lune.



Tous nos remerciements à l'AIPE qui a financé le transport en TER

*La plaine Africaine***Sortie au zoo**

Le vendredi 10 mai, les élèves des CP, CP/CE1 et CE1/CE2 se sont rendus au zoo d'Annéville. La semaine avait été pluvieuse, mais par chance, cette journée permit aux élèves d'observer les différentes espèces animales qui sont présentes sur le site. Outre les spectacles, un atelier « drôle de dents » était au programme. L'étude de la dentition de l'animal permet d'en trouver le régime alimentaire .



Prêts pour le ballet aquatique des otaries.



Drôles de dents ! On ne rencontre pas tous les jours, heureusement, un python royal

La traditionnelle kermesse, organisée par l'AIPE et animée par les spectacles des classes, clôturera cette enrichissante année scolaire.

Tous les élèves de l'école vous souhaitent des vacances estivales ensoleillées et agréables.

Association



L'AIPE donne la parole aux enfants : retour sur cette année 2018/2019
 En cette fin d'année scolaire nous avons voulu savoir ce que les enfants du groupe scolaire Marc Chagall avaient préféré, morceaux choisis...

Eliot, 5ans

"J'ai préféré la venue de Saint Nicolas parce que ma Maman et celles de mes copains, elles sont les copines de Saint Nicolas"

Passage de Saint Nicolas dans chaque classe accompagné par des membres de l'AIPE et distribution de livres et de brioches



Charlotte, 6 ans

Animation Halloween : "Les activités étaient trop bien"

7 ateliers créatifs sur le thème d'Halloween étaient ouverts aux enfants qui sont repartis avec leurs différentes créations

Gaspard, 7 ans

"J'ai préféré l'arbre de Noël parce qu'il y avait un magicien qui nous a fait des tours de magie"



Pauline, 5 ans

"Le mieux c'était Saint Nicolas parce que je l'adore. Il est trop gentil et il donne des cadeaux"



Thomas, 9 ans

“La kermesse parce qu’il y a plein de super jeux et qu’on peut jouer avec les copains en dehors de l’école. On s’amuse aussi avec nos parents. On rigole toujours beaucoup.”



Edgar, 5 ans

“L’arbre de Noël, parce que j’ai vu le Père Noël”



Ambroise, 5 ans

“La chasse aux œufs de Pâques c’est trop bien. On court dans l’herbe, on fait de la peinture et on mange des chocolats trop bons !”



Constance, 8 ans

“J’ai adoré l’après-midi jeux de société. On découvre pleins de nouveaux jeux et on rigole beaucoup avec les copains !”

L’aide à la réalisation de beaux projets pédagogiques.

Les bénéfices tirés des activités et ventes de l’AIPE permettent la réalisation de nombreux projets pédagogiques : L’AIPE reverse chaque année la totalité de ses bénéfices au groupe scolaire afin que chaque instituteur puisse acheter du matériel et planifier des sorties pédagogiques en demandant une participation minimale aux familles.

Les bénévoles, toujours les bénévoles.

L’AIPE a besoin de bénévoles. Afin de poursuivre ses nombreuses activités et renforcer son modèle de synergie positive entre association et groupe scolaire, nous avons besoin de vous.

Que vous soyez membres du bureau de l’association, membre régulier ou occasionnel, toutes les contributions comptent !

Nous comptons sur vous et espérons accueillir de nouveaux membres pour l’année 2019/2020.

Tous les bénévoles restent à votre disposition alors n’hésitez pas à venir à notre rencontre !

Bel été à tous !

A bientôt !

Association Fleury Loisirs

"UNE JOURNÉE
SANS ~~RIE~~ lire
EST UNE JOURNÉE
PERDUE."
Charlie Chaplin

Rendez-vous à la bibliothèque

Maison des
Associations

15 rue Gérard Mansion

Jeu­di 15H30-17H00

Samedi 10H00-11H30



La bibliothèque c'est....

- 2000 ouvrages
- 3 à 4 nouveautés chaque mois
- 6 bénévoles
- 2 permanences par semaine
- 7 euros de cotisation annuelle



Théâtre

La troupe de théâtre enfants et adultes de l'Association Fleury Loisirs continue son chemin, dans des conditions pas toujours faciles...

La troupe adulte « Les 100 Non » a présenté sa pièce « vive la colocation » de Daniel Levallois le 23 mars 2019 dans l'amphithéâtre du lycée agricole de Courcelles Chaussy : Vous étiez nombreux à vous déplacer pour nous applaudir et nous vous en remercions !

Nous serons à nouveau sur scène avec la même pièce dans les mois à venir.

Les enfants quand à eux ont présentés leur spectacle le 3 mars et le 12 mai 2019 à la salle ronde de Fleury : c'est une pièce que nous avons inventée et écrite avec eux tout au long de l'année. Il faut beaucoup de courage pour se dévoiler sur une scène et nos petits acteurs n'en n'ont pas manqué ! Merci à eux pour ce beau moment. Marie et Karine



Savez vous ce qu'est réellement le tennis de table ?

Le tennis de table (également appelé ping-pong) est un sport extrêmement populaire qui se pratique, la plupart du temps, en activité de détente entre amis. Mais il peut également être pratiqué comme un véritable sport qui fait travailler le système cardiovasculaire.

Le mot « ping-pong » vient en fait d'une marque qui commercialisait des raquettes de tennis de table au début du 20^{ème} siècle. Ce jeu était produit aux Etats-Unis. Ce terme est aujourd'hui utilisé pour désigner le sport de loisirs.

Néanmoins, l'explication la plus probable de ce mot composé serait une onomatopée dérivée du son de la balle apparue en 1884 en Extrême-Orient, de « ping », bruit du choc de la balle contre la raquette, et « pong », bruit du rebond sur la table.

En 1921, la Table Tennis Association est créée en Angleterre, bientôt suivie par une fédération internationale de Tennis de table (ITTF) en 1926. La même année, les premiers championnats du monde sont organisés à Londres. La Fédération Française de Tennis de Table a été créée le 30 mars 1927.

Venez nous rejoindre à Cuvry le mardi soir de 18h à 23h à la salle des sports. Les joueurs ont des conditions de jeu idéales avec l'acquisition cette année de séparations et d'un robot. Les 65 joueurs revêtus de nouveaux maillots offerts par nos sponsors exercent leur passion sur 16 tables. Que vous soyez des joueurs loisirs ou compétiteurs dans l'âme, l'ambiance de notre club vous ravira.

La section tennis de table de Fleury Loisirs a engagé cette année : l'équipe 1 termine 5^{ème} en D1 et est éliminée en 1/2 finale de la coupe de Moselle, l'équipe 2 termine 2^{ème} en D4 et monte en division supérieure et l'équipe 3 finit 6^{ème} en D5. Les équipes 2 et 3 ont été éliminées en 1/4 de finale de la coupe.





Kany-Club de Fleury : toujours en pleine forme et habillés de neufs

Le Kany-Club de Fleury est une association de vétérans qui pratique le football loisir qui a été créé le 5 septembre 1986, par une bande de copains habitants à Fleury. Le nom du club a été choisi suite au surnom du président fondateur Claude Bouvy dit kany. Par la suite, des personnes du sud messin ont rejoint le club.

Le club a organisé le mercredi 1^{er} mai 2019, un tournoi de sixte football vétérans en mémoire de Patrick Michaud et Daniel Becker sur le stade de Fleury avec la participation de 16 équipes de la Région Lorraine APM METZ, UL PLANTIERES, COURCELLES CHAUSSY, FC CANEBIERE, RICHEMONT, PANGE, LES SCHTROUMPFS, PIENNES, CUVRY EXCELSIOR, BOULIGNY, LES ANTILLAIS DE METZ, RS MAGNY, NONEMY, FC DEVANT LES PONTS, PONT A MOUSSON et de 25 sponsors dont le Conseil Régional de Lorraine Grand-Est et le Conseil Départemental de la Moselle.

Cette journée a été une très grande réussite dans tous les domaines grâce à une météo très favorable avec un record d'affluence. Ce tournoi a été remporté par l'équipe du FC DEVANT LES PONTS.

Calendrier sportif de la saison 2018/2019 :

Le Club sur cette saison joue 29 matchs en semaine ou le dimanche matin et 12 tournois les week-ends contre les Equipes de la vallée de l'Orme, la vallée de la Fensch, de la Région Messine, de la Meuse et de la Meurthe et Moselle. Lors de ses rencontres le Club montre une belle image représentative de la commune de Fleury. Le club s'entraîne tous les mercredis soirs sur le stade de la commune de Fleury.



Sponsors équipements vestimentaires

Le Président du Kany-Club de Fleury André KREMER remercie les 5 sponsors dont la plupart sont de Fleury pour avoir participé à l'achat de nouveaux jeux de maillots manches longues et manches courtes de couleur rouges et noirs, polos de sortie, shorts, chaussettes et sacs de sports.

Si vous désirez nous rejoindre et partager nos activités dans un esprit convivial, contacter le Président du Club :
André KREMER 06 14 84 59 81

Les Filles 13/14 ans de Fleury : Championnes de Lorraine Division 2

Le travail paie mais aussi la confiance des parents et des enfants. Les efforts réalisés par le club et qui sont reconnus par les plus hautes instances en décernant à Fleury le titre de Club Formateur devaient un jour ou l'autre se concrétiser après de nombreuses finales perdues.

Avec des scores qui font rêver, 7 rencontres gagnées sur 7, 27 matchs sur 28, les "miss" de 13/14 ans comme les appelle le Président de l'Ass Sportive Tennis Badminton de Fleury, Lisa, Lou Ann et Margot se qualifièrent pour la phase finale. En demi-finale elles ne firent qu'une bouchée de Fléville. Ce samedi 12 mai, Lisa et Margot s'imposèrent en finale face à Guénange 4/0. Nouveau score fleuve qui montre la qualité de cette école de Tennis de Fleury, toujours aux avant-postes dans toutes les catégories d'âges alignant des "produits" du club. Bravo aux joueuses et à leur coach Amelie.



MINI TENNIS EN FETE : Fleury présent parmi 60 jeunes



Association Sportive

Tennis-Badminton de Fleury

CANCER - OBESITE - DIABETE

Sport et Santé

L'Association Sportive Tennis Badminton se lance **dans le Sport Santé**. Deux formations auprès de spécialistes médicaux vont permettre au coach d'accueillir des joueurs guéris ou encore en traitement pour certaines pathologie. Créneaux spécifiques, accueil personnalisé, formation adaptée tels sont le challenge que la section Tennis s'est fixée.

Dès la rentrée, le réseau régional de Sport Santé de l'ARS devrait adresser à notre club les premiers candidats.

PARTENARIAT AVEC MARC CHAGALL : Sport, culture et Santé

Le club a signé un partenariat avec l'école Elémentaire. Introduire et encourager le sport en offrant 8 séances de tennis aux deux classes de CP et CE1. Deuxièmement le concours "les Feux de la Saint Jean" permettront aux 150 élèves d'élémentaire de travailler sur un dessin en prolongement d'une de leurs activités de l'année : cette année les animaux fantastiques. Enfin, nous avons initié un cycle de formation de diététique – nutrition. Toute l'école a pu écouter les conseils de Mme Bardot, Diététicienne spécialisée chez l'enfant et le Sportif.



Association Sport Pour Tous Fleury Pouilly

Lorsque vous lirez cet article, l'association Sport pour Tous, aura clôturé comme il se doit, la fin de la saison sportive, par une soirée festive, chaleureuse et très conviviale. La saison passée, plusieurs nouvelles recrues ont été très assidues aux cours, bravo à elles, cela fait bien plaisir aux responsables de l'association.

Pour la rentrée prochaine qui aura lieu le lundi 2 septembre 2019, nous proposerons une nouvelle activité très demandée ,, le Pilates ,, qui s'apparente à de la gym douce.

Sa pratique, accompagnée d'une musique douce, vise à renforcer les muscles centraux, à allonger la colonne vertébrale, à développer le tonus musculaire et à augmenter la conscience du corps. Les 8 principes de la méthode Pilates sont : concentration – respiration – centrage – contrôle – précision – fluidité – isolation – régularité.

Venez découvrir nos séances de sport santé bien être; jusqu'à 3 cours d'essais gratuits et sans engagement de votre part vous sont offerts.

Voici un rappel de tous nos cours:

Lundi matin de 9 H 15 à 10 H 15 Gym d'entretien tonique

Lundi soir de 18 H 15 à 19 H 15 séance A.G.E.E.

Mardi soir de 20 H 15 à 21 H 15 séance A.G.E.E.

Mercredi soir de 18 H 30 à 19 H 30 séance Pilates

Jeudi matin de 9 H 15 à 10 H 15 séance A.G.E.E.

Jeudi soir de 19 H 30 à 20 H 30 séance Latino style Zumba

Notre forfait cotisation très abordable vous permet de participer à nos 6 cours, nous acceptons les chèques vacances et les coupons sports A.N.C.V. pour les règlements, pour les – 18 ans remise de 35% du tarif.

Pour toutes ces bonnes raisons, rejoignez nous, venez bouger, vibrer, danser, c'est votre santé.

Renseignements et inscriptions possibles lors du forum des associations, le dimanche 1^{er} Septembre 2019 au Hall des Sports de Pouilly.

Dans l'attente, le comité de sport pour tous vous souhaite de bonnes vacances d'été.

Contacts:

EVELYNE MALLINGER

tél : 03.87.52.68.03.

MARTINE DERRUAU

tél: 03.87.52.61.64.

FRANCOISE DEUTSCH

tél: 03.87.52.56.56.

Mail:

sportous.mdruo@gmail.com

Consultez nos pages perso sur :

Google vernois 57 sport pour tous



La saison 2018-2019 se termine mais le Chœur mixte **VIBRATIONS** de l'association LA VILLAGEOISE a déjà plein de projets pour la suivante !

Cette année a été marquée par le concert à Woippy 14 décembre 2018 au profit de la Banque Alimentaire, un rendez-vous fidèle et attendu ! et aussi un week-end chantant avec le Chef de Chœur Marc André CARON à Fleury.

Nous chantons dans les Jardins de LAQUENEXY le 6 juillet dans le cadre de la « Saison culturelle amateur » du Conseil Départemental.

La veille, le 5 juillet 2019 nous présenterons, aux choristes et à nos élus municipaux le programme de la saison à venir lors de notre Assemblée Générale.

Nous attendons tous les choristes, et tous ceux et celles qui veulent nous rejoindre, tous les vendredis à 20h30, dans la Salle du Préau de l'Ecole Chagall à Fleury, lieu de nos répétitions.

Nous avons déjà quelques dates à vous proposer, pour venir nous écouter ou même chanter avec nous : le 28 septembre 2019, à Clouange, le 24 novembre 2019 à Fleury pour notre Journée Gospel de Noël et en février 2020 à Rosselange...

N'hésitez pas à retrouver notre actualité sur  Vibrations Chœur Mixte

Le Chef de Chœur Québécois, **Marc André Caron**, dont le talent et la bonne humeur sont déjà bien connus dans notre région, proposera avec Anne Victorion, le 7 et 8 mars 2020, à Fleury, un **week-end chantant**, ouvert à tous les amateurs de chants et de moments agréables.

VIBRATIONS est dirigé avec passion par Anne VICTORION, A bientôt

FLEURY Rencontre

Anne Victorion et la chorale Vibrations : stage ce week-end

Elle est chef de chœur de la chorale Vibrations. Le week-end des 23 et 24 mars, avec Marc-André Caron, Anne Victorion va animer un stage de chant pour fédérer autour de moments de bonheur. Et rien ne lui fait plus plaisir. Rencontre.

Vous proposez un stage les 23 et 24 mars...

Anne VICTORION : « Ouf, il est ouvert à tous, samedi de 13h30 à 20h et dimanche de 8h45 à 18h30, dans la salle polyvalente Raymond-Feldmann. Les habitants entraînent les touristes et la cohésion se fera naturellement. Certains s'immergent dans un chœur après avoir goûté au chant choral. »

Pourquoi avez-vous invité Marc-André Caron ?

« C'est un ami. Et les choristes reviennent pour lui, parce qu'ils n'ont pas forcément l'occasion de le croiser ailleurs. Sa générosité, son humour, sa façon de travailler dans la bonne humeur nous donnent envie de chanter en chœur avec lui. »

Vous êtes musicienne depuis longtemps ?

« Je suis professeure de chant choral au sein des conservatoires de Mairieux-les-Metz et de Saint-Mihel, mais aussi coach vocal. J'ai attrapé le virus il y a trente ans et je ne pourrais plus m'en passer ! »

Comment est née la chorale Vibrations ?

« En 1985, le chœur s'appelait, La Villageoise. Puis, on a été créés un chœur d'enfants, un chœur de femmes et un chœur d'hommes. »

Comment vit un groupe de choristes ?

« Il y a cinquante choristes. Nous aimerions recruter quelques hommes. Ils sont rares dans la majorité des chœurs. »

Vous préparez un programme complet sur un thème, qui nous gardera deux ou trois ans. Cette saison, le thème est la danse et notre spectacle, Des Joies dans les pieds, sera présenté à Clouange en septembre.

« Bien sûr, nous chantons ! Mais nous partageons d'autres moments, comme des soirées festives, des voyages - Biarritz en 2018, le Québec en hiver 2021 -, et des lieux d'amitiés se créent instantanément. J'aime ces moments de bonheur. »

Ce stage devrait en être un...

« Ouf, j'aime ces stages où Marc-André et moi-même aimons fédérer autour de bonheur. Rien nous fait plus plaisir que de voir les sourires inscrits sur les visages de chaque participant. Dans un monde où on dit fêta, il est bon de retrouver des valeurs humaines. »

Pourquoi est-il important de chanter ?

« Parce que ça fait du bien ! Au moral, au corps, au cœur. On partage des émotions, des ondes positives, on crée quelque chose. Chaque production est différente, c'est difficile à expliquer, mais on est vivant, actif. On devient un artiste. »

S'inscrire au stage :
06 12 92 49 51
Aubade musicale,
du mardi 24 mars à 18h,
salle polyvalente.



3^{ème} trimestre pour l'association Sport Culture Loisirs de Fleury

La saison 2018-2019 est sur le point de s'achever. Toute l'équipe de bénévoles de l'association S.C.L. est très heureuse et fière d'avoir accompagné ces nombreux adhérents dans leurs activités diverses. Que vous soyez des fidèles de l'Association depuis des années ou que vous ayez intégré les cours depuis peu, nous vous remercions toutes et tous pour votre participation et votre enthousiasme.

Nos animateurs et notre comité répondent « présents » et préparent déjà la rentrée qui se fera le 2 septembre. Vous pourrez retrouver vos activités préférées ou peut-être en intégrer de nouvelles, en profitant de l'expérience et de la bienveillance d'enseignants confirmés.

Notre nouvelle activité « Intensi-T » animée par Karine a trouvé son public et a donné entière satisfaction à celles qui voulaient travailler leur silhouette à un rythme très soutenu.

Dominique, qui animait les cours de yoga depuis plusieurs années, va voguer vers d'autres horizons, mais sera remplacée par Cathy, qui est déjà bien connue des élèves.

Avec S.C.L., vous plongez dans un bain de bonne humeur et de convivialité tout en prenant soin de votre corps. A vous les cours de zumba, body sculpt et Intensi-T plus rythmés ou le pilâtes et le yoga plus « zens », mais tout aussi efficaces ! Sans oublier la gym douce qui rencontre toujours un franc succès ! Vous trouverez toujours à S.C.L. une activité qui vous correspond. Alors, n'hésitez pas à venir au forum des associations en septembre, pour y faire le plein d'informations sur nos cours. Notre équipe vous accueillera avec plaisir.



Marathon Metz Mirabelle

Comme tous les ans, le marathon traversera la commune en passant par le chemin de Metz, rue de l'Eglise et rue Gérard Mansion. La circulation automobile et le stationnement seront interdits durant une période de la journée. Ces informations vous seront précisées dans un flyer qui sera déposé dans votre boîte aux lettres.



RL du 03/01/2019

SUD MESSIN ET MAD-ET-MOSELLE Démographie

La campagne se repeuple peu à peu

L'Insee vient de publier les chiffres du recensement 2016. Ce sont les communes autour de 500 habitants qui se maintiennent, voire gagnent de nouveaux administrés. Exemple dans le Sud messin et Mad et Moselle.

Plus de 1 000 habitants

On sait qu'il faut se méfier des chiffres. Démonstration à Ancy-Dornot, où il semble que la commune a gagné 177 habitants en dix ans. « Faux », répond le maire, Gilles Soulier. « Il faut tenir compte de la réunion des deux villages. En réalité, nous n'avons pas gagné d'habitants, en raison d'un gros manque de foncier. » Les zones inondables dans le bas et les risques de glissements de terrain sur les argiles du haut, la myriade de parcelles cadastrées en lisière de forêt rendent la construction difficile. Cependant « le renouvellement des générations s'opère. Ce qu'il nous faudrait, c'est de l'habitat intermédiaire, de qualité et accessible », explique l'Élu.

Flcury a gagné en moyenne dix habitants par an (lire par ailleurs). Coeng, Verrey, Solgne, Réhmy ont

grappillé quelques points de croissance démographique.

En revanche, les communes de Novant-sur-Moselle, Jouy-aux-Arches et Gorze perdent des habitants. Frédéric Levé, maire de Gorze, signale le déplacement des résidents de la maison d'accueil spécialisée vers Marly, ce qui correspond à peu près à la perte.

Et paradoxalement, « On constate en ce moment que tout ce qui est à vendre à Gorze part assez facilement. C'est plutôt bon signe. On sent un nouveau souffle dans le village avec l'arrivée de nouveaux habitants. »

Entre 200 et 1 000 habitants

C'est dans ces communes que l'on constate les poussées de population. Lamud a gagné 150 habitants, la plupart se sont installés dans les cinq dernières années. Sailly-Achêtel, Cheminot, Bechy, Louvigny, Beux, Arry ou encore Luppy se densifient peu à peu. Pourtant, ce sont dans ces communes que les problèmes de mobilité (et donc de prix du carburant) peuvent être les plus prégnants. Ces villages s'éveillent et



Vionville a fusionné avec Rezonville au début de l'année. Une manière de gagner des habitants. Photo Maury GOLINI

endorment au rythme des habitants partant travailler vers Metz, Nancy ou Luxembourg.

Moins de 200 habitants

La population est relativement stable dans les tout petits villages.

Bien sûr lorsque Vulmont perd 8 habitants, cela fait tout de suite 20% de la population qui disparaît.

C. B.



Questions à ?

Jean-Paul Eckenfelder
maire de Fleury

« Garder l'esprit villageois »

Photo Gilles WIRTZ

Fleury est un joli village, presque collé à Pouilly. Mais les deux bozogs n'appartiennent pas à la même communauté de communes, alors comme Roméo et Juliette leur union est impossible. Jean-Paul Eckenfelder, maire de Fleury et président de la communauté de communes du Sud messin, le déplore. Chacun va son chemin.

1207 habitants, c'est la bonne taille ?

« Lorsque j'ai été élu en 1995, j'ai fait une enquête auprès des habitants. Les réponses, c'était maintenir les écoles quelques commerces, mais aussi ne pas dépasser 1200 habitants. C'est une taille de commune qui permet aux habitants de se saluer lorsqu'ils se rencontrent, et de garder l'esprit de village ».

On constate une remontée depuis cinq ans...

« La baisse de la population a duré une quinzaine d'années. Vieillesse des populations ins-

taillées dans les lotissements (les enfants partent, les maisons se vident). Il fallait qu'on fasse quelque chose.

Un nouveau lotissement de 80 parcelles a été aménagé, ainsi que des logements sociaux et surtout 70 logements dans l'ancien corps de ferme rénové. »

Qui sont les nouveaux habitants ?

Les nouveaux habitants sont des familles de Fleury qui se réinstallent, mais aussi des couples dont l'un peut par exemple travailler à Nancy et l'autre au Luxembourg. La notion de village dortoir ne me gêne pas, même si nous avons tout de même quelques commerces.

Ici, il y a deux à trois voitures par foyer. Nous avons essayé de remettre du transport en commun, mais les gens ont besoin de leur voiture, et ce n'est pas évident de les faire changer d'habitudes. »

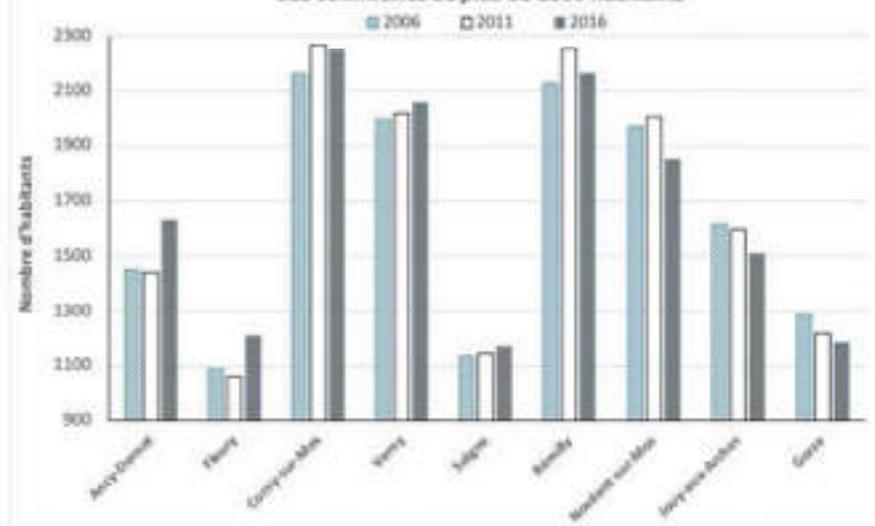
C. B.

« Les couples s'installent ici lorsque les enfants sont petits, mais repartent lorsque vient le temps du collège ou du lycée et ne reviennent plus. »
Frédéric Levé, maire de Gorze

32

C'est le nombre d'habitants à Sillery-en-Saulnois et à Vulmont, les plus petits villages

Evolution de la population des communes de plus de 1000 habitants



Infographie RL. Sources INSEE

RL du 28/01/2019

SUD MESSIN Culture

Des livres à portée de main

Les boîtes à livres se sont multipliées depuis cinq ans. On vient y prendre ou y déposer des livres, au gré des envies. Tour d'horizon dans le Sud messin.

Les boîtes à livres se sont multipliées depuis cinq ans. Réalisées avec pas mal d'imagination, elles sont des espaces d'échanges libres et gratuits. On vient y prendre ou déposer des livres, au gré des envies. Certains ouvrages recèlent une note de lecture, d'autres ont des pages commentées ou au contraire semblent neufs. Dans le Sud messin, nous y avons déniché Tom Wolfe, Joseph Kessel, Patrick Rambaud ou Patricia Highsmith, quelques magazines *Nous Deux*, des fiches recettes et une série de *Fleur de l'Asie*.

■ Les plus botaniques

À Verry, la boîte à livres est dans le parc du château. Elle semble petite, mais propose un beau choix de romans. À Gorze, on grimpe jusqu'au site de la Folie pour dénicher la boîte à livres décorée de pommes de pin. On s'installe sur un banc face à la forêt et à l'étang, et on se plonge dans la lecture.

■ La plus fournie

Celle de Fleury, bien sûr. Elle a été

baptisée Boîte à Lettres et se trouve sous l'aile bienveillante de Blandine Sutter, responsable de la bibliothèque communale. Grand choix de romans, des classiques aux polars les plus noirs, des livres jeunesse et des best-sellers. Le tout est disposé sur de solides étagères, dans la cabine téléphonique qui fait face à la mairie.

■ La plus participative

À Comy-sur-Moselle, ce sont les enfants du conseil municipal des jeunes qui ont œuvré à la mise en place de la boîte à livres, sur le mur de l'école. Ils ont choisi les plans, l'ont fait réaliser et font peindre. Les ouvrages sont en bon état, et variés.

■ La plus ludique

Devant l'école primaire de Noyé-sur-Moselle, l'ancienne cabine téléphonique est devenue une boîte à livres. On y trouve de bons romans, quelques ouvrages jeunesse... Et un livre pas tout à fait comme les autres !

■ La plus ancienne

C'est sans doute celle de Rémyilly, posée en 2014. Elle serait l'une des premières du département.

C. B. avec nos correspondants



À Comy, le conseil municipal des jeunes a décidé en 2017 qu'une boîte à livres serait installée contre le mur de l'école. Bonne idée !

Photo RL

RL du 31/01/2019

FLEURY



Une matinée dansante pour les aînés du village

Chaque année, Jeanine Leclerc et Jean-Claude Briand, adjoints au maire, se décarcassent pour que les aînés de Fleury se retrouvent dans une ambiance festive, à l'occasion du repas annuel offert par la municipalité. Cette année, les décors neigeux imaginés par Jean-Claude étaient un véritable appel à rejoindre la piste de danse. Les tables décorées par Jeanine ont accueilli 118 convives ravis de partager ce moment. La matinée s'est prolongée en dansant.



À Fleury, l'ancienne cabine téléphonique, face à la mairie, a trouvé sa vocation de « Boîte à Lettres ». Les grands lecteurs ont vite compris le principe. Photo RL

FLEURY Environnement **RL du 07/04/2019**

Un label « Commune Nature » et déjà deux libellules !

La Région Grand Est et l'Agence de l'eau Rhin-Meuse ont décerné le label « Commune Nature » au village, avec deux libellules ! Une belle reconnaissance pour les élus et les employés communaux. Désormais, l'objectif est d'obtenir une troisième libellule...

Fleury vient d'obtenir le label « Commune Nature », symbolisé par l'obtention de deux libellules sur trois possibles. Gilles Vaville, adjoint, explique : « C'est la reconnaissance du travail et des méthodes mises en place par la municipalité, avec l'implication sans faille des employés communaux. Une commune sans pesticide, c'est un engagement fort dans le respect de notre environnement et la préservation de la biodiversité. »

Une démarche « zéro pesticide »
« Olivier Viller, employé communal, est engagé dans cette démarche zéro pesticide depuis une dizaine d'années. C'est d'ailleurs l'un des critères primordiaux pour l'obtention des deux fleurs des « villes et villages fleuris » que notre commune a conquis depuis quelques années », assure l'adjointe dit Jeanine Leclerc. Gilles Vaville ajoute :

« C'est un processus global dans lequel la municipalité s'inscrit, avec l'installation d'un abri à hirondelles, l'extinction nocturne de l'éclairage public, ou encore la gestion de l'eau pour l'arrosage... »

À la conquête de la troisième libellule
« Ce niveau supplémentaire va nous demander un plus grand engagement des intervenants extérieurs, comme la société qui entretient le terrain de football. Et par un

travail de communication, nous allons demander aux Fleuriens d'entrer dans cette démarche, comme le nettoyage des abords de leur propriété et de limiter les produits phytosanitaires dans leurs jardins. »



Le panneau des deux libellules récompense l'engagement de Fleury pour le respect de l'environnement et la préservation de la biodiversité. Photo RL

FLEURY **RL du 07/05/2019**

Le 35^e marché fermier se tient ce mercredi 8 mai



À Fleury, il y a toujours des produits simples à découvrir ! Sur place, les visiteurs pourront échanger avec les exposants. Photo RL

Ce mercredi 8 mai, se tiendra le 35^e marché fermier de Fleury, rendez-vous bien connu de tous les amateurs de produits du terroir.

Jeanine Leclerc, adjointe au maire de Fleury, est la cheville ouvrière de la manifestation : « Malgré la concurrence des vide-greniers alentour, le marché fermier de Fleury a toujours su garder sa clientèle. J'en veux pour preuve le renouvellement systématique de nos exposants. Aujourd'hui, la tendance est de savoir ce que l'on va mettre dans nos assiettes ainsi que la provenance des produits. Les gens discutent, se renseignent et échangent autour des étals avec les producteurs. »

Rendez-vous ce mercredi 8 mai, de 9 h à 18 h, à la salle polyvalente. Restauration de midi sur place.
Réservations le matin au 03 87 52 67 59 et l'après-midi au 03 87 52 61 55 et au 06 76 20 71 53.

FLEURY Urbanisme **RL du 07/05/2019**

Les travaux sont terminés



La Tour de Fleury fait la jonction entre le lotissement Les Résidences de Fleury et Le Domaine de la Tour. Photo RL

Les travaux d'aménagement et d'enfouissement des réseaux secs de la rue de la Forêt ont débuté en juillet 2018, pour un coût – pour la partie communale – de 256 319 € HT, avec 51 061 € de subventions.

« Avec la pose de l'enrobé dans Le Domaine de la Tour, c'est la finalisation des travaux de l'ensemble du quartier qui comprend aussi le lotissement les Résidences de Fleury », commente Jean-Paul Eckenfelder, le maire.

Travaux de bricolage ou de jardinage : respectons nos voisins



Extrait du Registre des Arrêtés du Maire

Article 2 - Toute personne physique ou morale utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans les propriétés privées, des outils ou appareils, de quelque nature qu'ils soient (industriels, agricoles, horticoles) susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit interrompre ses travaux entre 20 heures et 7 heures et toute la journée les dimanches et jours fériés sauf en cas d'intervention urgente.

Article 3 - Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc. ne peuvent être effectués les jours ouvrables que de 8h à 12h et de 13h30 à 19h, les samedis que de 9h à 12h et de 14h à 19h.

MERCI !

Merci à celles et ceux qui ramassent les déjections de leur compagnon à 4 pattes.

Attention simplement à ne pas laisser les sacs sur le sol ou dans le caniveau !

Je ramasse, je jette, c'est net !



Rappelons que des sacs sont disponibles en mairie.



Ramassez les crottes !
c'est vos enfants qui vous le demandent





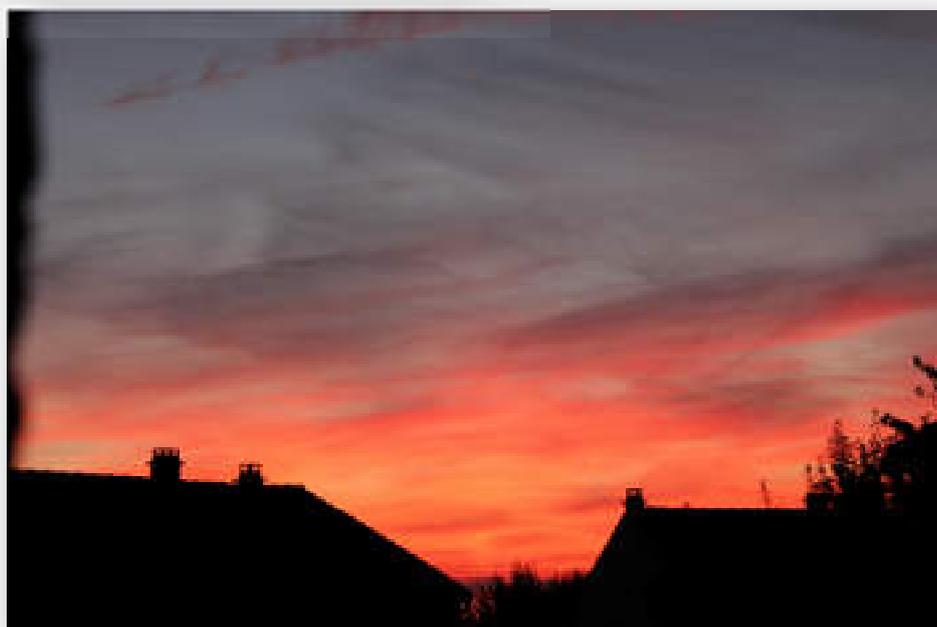
Coucher de soleil

Qu'est-ce qu'une photo ?

Qu'elle soit faite par un argentique ou un numérique c'est la reproduction exacte et fidèle d'une image, parfois modifiée, symbolisant un lieu, un événement, une ou plusieurs personnes sur du papier normal, photo mat ou brillant qui restera archivée à tout jamais dans un album, un tiroir ou une boîte en carton , parfois métallique souvent en bois pour ne pas oublier et se rappeler.

Conservée dans un portable un ordinateur elle n'est pas négative.

Elle possède une histoire et nous la rappelle à chaque fois que nous la regarderons. Elle résume l'instantané que l'on ne pourra plus jamais déformer. Ce souvenir que personne ne pourra plus jamais changer enfin je l'espère.



L'heure bleue



**Texte et photographies
de
Marc Guionneaud
Fleury**

Orage tournant

Passion : Photographie

Les couleurs présentes nous rappellerons la chaleur de ce moment magique, voir féérique... quelques fois triste. elle fera parler, jaser, rire et parfois pleurer car elle possède une âme. Nostalgique, elle donne du bonheur, de la tristesse et rappelle à notre cerveau l'inoubliable minute... Passée ; cette seconde immortalisée.

Quelques années plus tard, il suffira de la sortir, la regarder sous tous ses angles pour revoir l'événement passé de cette instant magique (comme si c'était hier).



Coquelicots



Seul dans un champ

Alors désormais une, deux ou plusieurs photos? Maintenant, prenez et cliquez ! et surtout échangez pour partager. un petit clic ... n'est autre qu'un petit rien de quelques secondes qui fera le grand bonheur de certains ou certaines.

Et bien c'est parti pour une photo?
CLIC !



Enlacés pour la vie

Un autre choix pour Fleury. Le regard des élus minoritaires sur le budget 2019

Le vote des budgets (2019) montre, une fois de plus, ce qui nous sépare de la majorité municipale : **les méthodes, les priorités retenues et la gouvernance adoptée** par le maire ne sont pas les nôtres.

Habituellement nous adoptons les Comptes Administratifs de l'année précédente. Cette année nous les rejetons pour deux raisons :

- Des élus de la majorité, probablement démotivés, n'assistent plus au Conseil ni à la Commission Finances et c'est nous qui, par notre présence, permettons d'atteindre le quorum nécessaire au déroulement du CM (21/03/19). **Nous ne cherchons pas à bloquer le fonctionnement communal mais nous ne votons pas des comptes que nous désapprouvons** et dont se désintéresse une partie de la majorité municipale,

- Le coût des travaux de chauffage (appartement au-dessus de la mairie), réalisés sans devis comparatifs, et sans informer le CM (1) nous paraît excessif. Le remplacement d'une chaudière est fortement subventionné mais aucune subvention n'est demandée. Nous désapprouvons cette façon de procéder qui marginalise le CM et pénalise la commune.

Nous n'avons pas adopté le budget 2019 (CM du 03/04/19). C'est le dernier de cette mandature (le budget 2020 sera adopté par une nouvelle majorité municipale. Aucune de nos propositions présentées en Commission des Finances n'est prise en considération. Cette commission se limite à une information. La moitié des membres de la commission sont absents. **Nous recommandions de baisser les charges de personnel et d'explorer d'autres solutions pour l'entretien.** Nous n'avons pas été écoutés et c'est regrettable.

Les prévisions de dépenses inscrites au budget ne nous conviennent pas :

- **Les travaux rue Notre Dame ne sont pas budgétés** (pas même un projet d'exécution permettant de planifier les travaux en 2020). Voilà deux mandatures que l'on parle de ces travaux et rien ne bouge. Pourtant, toutes les conditions étaient réunies pour financer le chantier rue ND (vente du terrain Langer => 160 000 €, taxes d'aménagement à des niveaux exceptionnels de 2015 à 2017 (=> 263 000 €, 157 000 € et 60 000 € contre 30 000 € en année courante). La rue ND attendra ! Mais plus grave, **des travaux urgents sont à faire rue de Lorraine (75 m, 3 candélabres)**, d'autres sont à prévoir à court terme Chemin de Metz (400 m) rue des Lilas (180 m) et rue du Limousin (130 m). La majorité n'assure plus l'entretien courant de la voirie et les retards s'accumulent. En 12 ans la rue ND (400 m de chaussée et trottoirs, 8 candélabres) n'aura fait l'objet que d'une pré-étude inutile (MATEC - 5 000 €). Des élus motivés pouvaient réaliser ce travail. En revanche, **la majorité budgète 40 000€ pour les escaliers de la tour** en vue d'aménager deux gites : un projet jamais évoqué en CM, économiquement très contestable qui plombera durablement le budget communal (100 000 € de travaux + les équipements et le mobilier+ un salarié pour gérer les entrées / sorties et entretenir les gites).

- 25 000 € de travaux sont prévus pour réparer la toiture de la salle polyvalente (il y pleut !). C'est insuffisant ; il serait plus judicieux **d'investir massivement et une fois pour toute dans la remise à niveau de cette salle en profitant de aides à la transition énergétique.** Dans la pratique on saupoudre, on agit dans l'urgence tout comme sur le calvaire devenu dangereux et on disperse les crédits dans l'étude d'une nouvelle salle des fêtes. Fleury peine à gérer l'existant mais s'oriente vers de nouveaux investissements lourds. Nous pensons que la priorité est de bien gérer ce que nous possédons par exemple l'entrée de l'église. Elle est très abîmée voire dangereuse mais le maire ne répond pas aux requêtes et ne prévoit rien en 2019.

Le Maire annonçait lors de la cérémonie des vœux (09/01/19) « *Travailler sur un projet de maison médicale avec Pouilly* ». Ce projet n'existe pas. Le cabinet médical de Fleury est fermé depuis plusieurs années. La municipalité en place n'est pas parvenue à installer un médecin.

Une bonne nouvelle quand même ! Nous avons signalé le mauvais état du calvaire (CM du 22/11/2017). Deux ans plus tard, une barrière de protection entoure le monument devenu dangereux et 12 000 € sont prévus pour le restaurer.

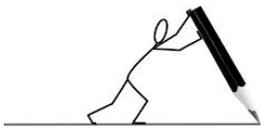
Les élus minoritaires d'Un autre choix pour Fleury (E. Vimbert, J.Carsignol, A. Kremer) vous souhaitent un bel été et vous invitent à les contacter.

(1) les dépenses supérieures à 10 000€ doivent être approuvées par le CM

Jeux

			7		9			
		3		8	5			
			3	1			2	
2	3					7		4
	1	4				2	9	
7		8					5	3
	2			9	7			
			5	6		4		
			1		2			

			7		2				
		7		8	5				
			9	6			5		
9	3						1	8	
	7	1					5	3	
5		2						6	9
			6			7	3		
						2	5		3
						1		9	



			3		5			
		4				8		
			4		8			



			8		1			
		2		9	6			
			3	4			9	
9	5					4		2
	6	7				9	3	
1		4					5	6
	1			3	5			
			4	2		1		
			6		7			

					3			7	1		
							6		5	2	
								4	8		9
5	6									1	9
	9	7							4	2	
8		1								7	5
			4				9	8			
							6	1		7	
							5		4		

4	2	9	7	6	5	2	1	3
7	3	1	8	2	9	5	6	4
6	6	8	3	1	4	7	9	2
1	5	3	6	7	2	4	8	9
9	4	7	9	8	1	2	2	6
6	8	2	9	6	3	1	7	8
2	9	4	1	2	7	5	5	8
3	1	8	2	5	8	9	4	7
5	7	6	4	9	8	2	3	1

1	8	7	3	9	2	5	4	6
5	3	9	4	1	6	8	7	2
6	4	2	5	8	7	9	1	3
4	2	6	8	3	9	7	5	1
3	9	8	7	5	1	6	2	4
7	1	6	2	5	4	3	9	8
2	9	4	1	2	7	5	5	8
4	3	2	5	7	1	6	4	3
3	1	8	2	5	8	9	4	7
5	7	6	4	9	8	2	3	1

4	7	3	2	6	9	1	8	5
1	2	6	8	5	3	4	9	7
8	9	5	7	4	1	6	3	2
1	4	3	2	8	7	5	6	9
6	2	8	3	6	9	7	1	4
5	9	7	4	1	6	3	8	2
4	8	2	5	3	1	9	7	6
7	3	8	9	2	4	5	1	3
9	5	1	6	7	4	2	3	8
3	6	5	9	2	8	1	4	7
2	1	4	7	8	6	8	9	3
8	7	6	1	4	9	6	2	5

5	3	9	4	1	6	8	7	2
6	4	2	5	8	7	9	1	3
4	2	6	8	3	9	7	5	1
3	9	8	7	5	1	6	2	4
7	1	6	2	5	4	3	9	8
2	9	4	1	2	7	5	5	8
4	3	2	5	7	1	6	4	3
3	1	8	2	5	8	9	4	7
5	7	6	4	9	8	2	3	1
4	7	3	2	6	9	1	8	5
1	2	6	8	5	3	4	9	7
8	9	5	7	4	1	6	3	2

SUDOKU

Solution du jeu précédent

Agenda des manifestations

- Dimanche 01 septembre 2019
Journée des associations à Pouilly
- Samedi 7 et dimanche 8 septembre 2019
Fête patronale organisée par les associations et le Comité des Fêtes
- Dimanche 13 octobre 2019
Marathon Metz Mirabelle
- Dimanche 20 octobre 2019
Marché fermier organisé par le Comité des Fêtes
- Lundi 11 novembre 2019
Cérémonie de Commémoration de l'armistice

(retrouvez l'agenda des manifestations sur notre site www.fleury.fr)

Associations

AS TENNIS-BADMINTON de Fleury
Président Jacques Remigy. Tél. : 06 89 99 57 38

A.I.P.E. (Assoc. Intercommunale des Parents d'Élèves)
Présidente Julien Perrin. Tél. : 06 79 82 55 31

ART CULTURE CREATION
Président Philippe Lochon. Tel. : 03 87 64 37 86

CHORALE LA VILLAGEOISE
Présidente Jeannette Cleda. Tél. : 06 23 02 43 56

FLEURY FOOTBALL CLUB
Président Cédric Subra. Tél. : 06 11 59 31 56

FLEURY LOISIRS
Président Aimé Gentit. Tél. : 06 62 20 48 12

KANY CLUB
Président André Kremer. Tél. : 06 14 84 59 81

LES COMPAGNONS DE LA TOUR SAINT
NICOLAS FLEURY
Président Thierry Redeler. Tel. : 06 07 03 45 33

SPORT CULTURE LOISIRS
Présidente Martine Nichil. Tél. : 06 30 69 08 01

SPORT POUR TOUS
Présidente Evelyne Mallinger. Tél. : 03 87 52 68 03